

COMMUNIQUE DE PRESSE

Exercice de sécurité au Centre de stockage de la Manche

Contacts presse

Marie-Pierre GERMAIN
Responsable communication
Tel. 02 33 01 69 13
06 83 69 46 39

marie-pierre.germain@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

Lundi 21 novembre à 20h11 le Centre de stockage de la Manche a déclenché, pour exercice, un plan d'urgence interne conventionnel (sans impact radiologique et chimique dans l'environnement).

Le scénario était le suivant : un feu d'origine électrique s'est déclenché dans le bâtiment qui gère les effluents du Centre de stockage de la Manche.

Les pompiers de Beaumont-Hague ont été immédiatement alertés par le personnel de l'Andra et se sont rendus sur place.

A 20h50 ils ont constaté que l'incendie s'était déclaré dans l'un des couloirs du bâtiment et n'avait atteint aucune des salles du Laboratoire dont les portes sont restées fermées de façon étanche.

Le feu qui était resté circonscrit a été éteint à 21h20 ne provoquant aucun dommage.

Le plan d'urgence interne a été levé à 21h39.

L'événement a été géré par l'astreinte du centre en collaboration avec l'astreinte siège de l'Andra. L'objectif était de mettre en situation une équipe minimale.

L'Andra a ensuite réalisé un débriefing avec l'ensemble des intervenants, permettant d'établir un bilan positif tant sur la rapidité d'intervention que sur la gestion de l'événement.

En pratique

Le plan d'urgence interne (Pui) du Centre de stockage de l'Andra dans la Manche est déclenché dès lors qu'une situation incidentelle ou accidentelle nécessite l'intervention des secours extérieurs.

Chaque année, l'Andra réalise un exercice de mise en œuvre du Pui.